

03 JUILLET 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PARVIS DE LA GARE, PARC ET PLACE CROMBEZ, RUE ROYALE

UNE APPROCHE GLOBALE, UN RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ, UNE ÉCOUTE DU CITOYEN, UN IMPACT MINIMALISTE DES TRAVAUX SUR L'ACTIVITÉ DES COMMERÇANTS

- > Les fonds européens : une opportunité pour **rendre la ville plus attractive**.
- > **Un projet qui sera co-construit** par la mise en place de temps de participation dès l'élaboration de l'esquisse commune aux 4 partenaires. Un calendrier qui inclut des forums ouverts au plus grand nombre et des ateliers de réflexion ciblés en configuration plus restreinte en fonction des espaces et des thématiques travaillés.
- > Un projet phasé par tronçon afin de **minimiser l'impact des travaux**. Le phasage sera discuté durant la participation afin de coller au plus près de la fréquentation des commerces.
- > L'animation, la gestion et **la communication autour et sur les chantiers** seront des temps pour et avec la population (micro événements sur les chantiers, chantiers communicants, site web, folder...)
- > **L'Atelier Projets** est un espace dédié au débat citoyen, aux propositions et demandes des citoyens, à l'explication des avancées des dossiers, à l'information et à la compréhension des objectifs et des projets. Il est situé pour rappel au cœur du dispositif (volonté d'être au plus près de la population). Il restera ouvert tout au long des projets européens (de leurs élaborations jusqu'à leurs réceptions).
- > Des mesures complémentaires d'**accompagnement des commerçants** : vitrines et enseignes, transition numérique, services.

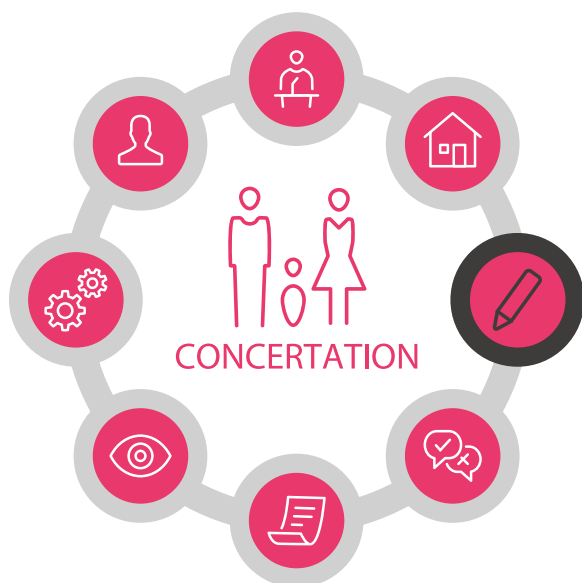
J'EN
PARLE

LE PARVIS DE LA GARE

- > Créer **un parvis de gare fonctionnel, agréable et accueillant**, dans son image, dans ses aménagements (gares, espace public, dépose minute, parking, parc urbain...), dans ses services (mobilier d'accueil, information, espaces d'attente confortables et agréables) pour les usagers et les conducteurs.
- > Agrandissement de la capacité d'accueil et **sécurisation des traversées** (minimisation des conflits usagers/bus).
- > **Anticiper les besoins de demain** : intermodalité (cohabitation de différents usagers avec différents modes de transport : dépose minute, taxis, garage et location de vélos, voiture partagée), e-commerce (récupération des colis commandés sur internet...), information.
- > Intégrer la gare dans l'espace public pour **amener un lieu de vie et de transit en cœur de ville**.
- > **Apaiser le boulevard**, rendre plus fluide les flux, sécuriser la traversée, minimiser la rupture visuelle entre le parvis et le parc.
- > Travail sur la **qualité des revêtements** (confort du sol pour tous les usagers (voitures, vélos, piétons, poussettes, trotinettes...), **lisibilité des espaces** (coloris, matériaux...).

LE PARC ET LA PLACE CROMBEZ

- > **Respect des éléments d'histoire** du parc : kiosques, arbres remarquables, monument aux morts...
- > **Un parc urbain de qualité** : espace de bien-être, de promenade, de jeux et de rencontre.
- > Une promenade animée qui constitue **un lien structurant** entre le parvis de la gare et la rue Royale, entre la gare et les commerces, entre le patrimoine arboré et le patrimoine bâti.
- > **Un dispositif flexible** en fonction des saisonnalités et des événements (dont les marchés).



LA RUE ROYALE

- > Redonner le **prestige à la rue Royale**. Travail sur une ambiance urbaine respectueuse de l'Histoire et du patrimoine du lieu (implantation juste des équipements, choix pertinent des matériaux, amélioration de la qualité et de la sécurité des usagers (voitures, vélos, piétons, poussettes...).
- > **Le côté intelligent** des équipements sera **orienté vers les usages et les usagers**. L'optique est d'optimiser le confort et l'efficacité des espaces publics (gestion des déchets, gestion des éclairages, sécurisation des traversées, mobiliers adaptés, végétalisation des espaces, bornes de stationnement...).
- > Travail sur la **convivialité des espaces**, la « chaleur » des équipements, la fonctionnalité des mobiliers... La volonté est de rompre avec une minéralité actuellement très présente et de s'ouvrir à une approche végétale.
- > **Intégrer la mobilité douce** dans les aménagements : vélos, poussettes...
- > **Une rue dynamique où le parking est maintenu**.
- > **Accentuer la présence commerciale** : promenade commerciale, confort de marche, vitrines commerciales et décor de façades, terrasses urbaines...
- > **Un accompagnement des commerçants** qui le souhaitent (mise en place d'ateliers de travail sur les vitrines, sur la transition vers les modes de consommation de demain, notamment numérique (plateforme marchande web)...

Des rencontres bilatérales seront également organisées en fonction des attentes plus personnelles des commerçants. Un budget de consultance est exclusivement dédié à cet aspect.

> LE BUDGET ALLOUÉ AUX TRAVAUX DU PARVIS DE LA GARE, DU PARC/ PLACE CROMBEZ ET DE LA RUE ROYALE EST DE 8.000.000€ TVAC.



COLLÈGE
COMMUNAL DE TOURNAI
Hôtel de ville de Tournai
Rue Saint-Martin, 52
7500 TOURNAI

LES PARTENAIRES



L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE



LES FINANCEURS



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

